



DELIBERATION Conseil Municipal

Séance du 17/03/2025

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 19
Présents : 16
Nombre de suffrages : 17

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars, à vingt heures trente, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LAFAGE Stéphane.

Etaient présents :

M. COLLOMBET Cyril, M. CORRAL Anjel, M. COURBIS Joël, M. DEVISE Stéphane, M. DEVISE Michaël, M. DOHA Médard, Mme FOUREL Huguette, M. GINÉ Elios, Mme HEBRARD Magali, Mme JUGE Olga, M. LAFAGE Stéphane, Mme LIONNETON Leslie, Mme PRAS Aurélie, Mme ROSSI Bénédicte, M. SOUCHE Pascal, Mme VACHER Marion

<u>Date de convocation</u> 11/03/2025
--

Procuration(s) :

Mme PIC Christiane donne pouvoir à Mme FOUREL Huguette

<u>Date d'affichage</u> 11/03/2025

Etai(ent) absent(s) :

VOTE : Adoptée à l'unanimité
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

Etai(ent) excusé(s) :

Mme GARNIER VALLA Stéphanie, Mme PIC Christiane, Mme PORTE COURTIAL Nathalie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme JUGE Olga

Numéro interne de l'acte : 2025-26

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT 2024 - BUDGET ENERGIES

Rapporteure : Madame Aurélie PRAS

Madame la rapporteure rappelle la présentation faite du CFU, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE DES SECTIONS	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	1 405,32 €	- €	- €	27 001,75 €		25 596,43 €
Opérations de l'exercice	5 106,26 €	672,00 €	672,00 €	4 613,73 €	5 778,26 €	5 285,73 €
Totaux	6 511,58 €	672,00 €	672,00 €	31 615,48 €	5 778,26 €	30 882,16 €
Résultat de clôture	5 839,58 €	- €	- €	30 943,48 €	- €	25 103,90 €

Besoin de financement de la section d'investissement	- €	(à inscrire au compte 001 en dépenses d'investissement au BP n+1)
Excédent de financement de la section d'investissement	30 943,48 €	(à inscrire au compte 001 en recettes d'investissement au BP n+1)

Restes à réaliser	124 225,00 €	150 000,00 €
-------------------	--------------	--------------

Besoin de financement des restes à réaliser	- €
Excédent de financement des restes à réaliser	25 775,00 €

Besoin total de financement	- €
Excédent total de financement	56 718,48 €

Le Conseil Municipal,
Madame la rapporteure entendue,
Après en avoir délibéré,
Décide à l'unanimité,

Article 1 : Considérant l'excédent de fonctionnement, d'affecter la somme de :

Déficit de fonctionnement	5 839,58 €	- €	au compte 1068 investissement (à inscrire au BP N+1)
Excédent de fonctionnement	- €	- €	(à inscrire au compte 002 en dépenses de fonctionnement au BP N+1)
		- €	(à inscrire au compte 002 en recettes de fonctionnement au BP N+1)

Article 2 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Article 3 : Arrête les résultats définitifs et leur affectation tels que résumés ci-dessus.

Fait à CORNAS

La secrétaire de séance
Mme JUGE Olga



Le Maire,
M. LAFAGE Stéphane

